



COMMISSION RÉGIONALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL n°4

Réunion du : Mercredi 26 Mai 2021

Présidence : Mme CHAZAL Stéphanie

Présents : MM. Simon AMZALLAG, Noël RIFFAUD, Maxime APRUZZESE, Eric SCHNEIDER, Mickaël GALLET, Eric GUERIN, John SMITH, Pascal MICHEL, Bernard ALLIO, Choukry GHZAL

Excusé (es) : Mmes Romy FOURNIER et Camille DAAS
MM. Karim ABED, Jean-Claude FOLCOLINI, Edouard DELAMOTTE, Gilles ERMANI, Hakim SALIH, Jacques CLAVET, David FOURNIER, Patrick BEL ABBES, Pierre GUIBERT, Patrice BOUREAU

En tout premier lieu, il convient d'adopter le PV de la réunion précédente.

Cette réunion a été l'occasion de présenter aux Présidents des Commissions Départementales des Arbitres présents la composition de la CRPA, ses objectifs et ses missions.

En outre, la CRPA leur a présenté les priorités fixées, le travail réalisé et les actions mises en place au niveau régional, à décliner au niveau départemental par le biais d'une collaboration et une mutualisation de nos moyens.

La CRPA a ainsi présenté et développé les trois objectifs prioritaires qu'elle s'était fixée :

- Recenser dans les clubs les référents en arbitrage nouvellement affectés à ce poste après les changements de CD de certains Clubs, impulser l'importance et faciliter la formation pour ceux qui ne l'ont pas suivie et penser au recyclage pour ceux qui occupent cette fonction depuis plusieurs saisons.
- La mise en place dans les Commissions Départementales des Arbitres d'une section chargée de la Promotion de l'Arbitrage.
- La lutte contre la surenchère des arbitres dans les clubs, en les accompagnant dans la mise en conformité avec le statut de l'arbitrage.

A cette occasion, une modification importante leur a été communiquée sur la suppression des CDPA en tant que commissions indépendantes qui seront remplacées à compter de la saison 2021-2022 par des sections rattachées directement aux CDA. Cette décision a été prise par la DTA consciente de la difficulté à trouver des bénévoles pour développer une nouvelle Commission concernant l'Arbitrage.

De nombreux échanges, riches dans le contenu, ont permis d'aborder notamment l'affectation du poste de référent en arbitrage dans les clubs, leur rôle, les moyens humains de chaque CDA ainsi que les actions mises en place dans chaque CDA sur divers sujets (promotion, recrutement, éthique, motivation des arbitres après ces deux années de crise, lutte contre la surenchère des arbitres...)

Il a été convenu ensemble de mettre à jour l'effectif des arbitres, fin août, avant de poursuivre notre action et de renouveler en début de saison le mail envoyé aux clubs les invitant à mettre à jour leurs référents en arbitrage dans FOOTCLUBS, afin d'actualiser nos données.

Ainsi, les CDA se sont engagées à nous communiquer leurs effectifs arbitres fin août début septembre.

En outre, il a été décidé de programmer notre prochaine rencontre début octobre, afin de laisser les CDA et les clubs démarrer la saison, eu égard au contexte sanitaire et aux mesures à mettre en place.

**LA PROCHAINE REUNION DE LA CRPA SE TIENDRA COURANT SEPTEMBRE
DATE ET HEURE A DEFINIR**

**La Présidente
Stéphanie CHAZAL**